



Unité pastorale  
Notre-Dame Lausanne



## PAROISSE SAINT-AMÉDÉE

Lausanne (Bellevaux) – Montheron – Le Mont  
Cugy – Morrens – Bretigny – Froideville

Route du Pavement 97

1018 Lausanne

paroisse.lausanne.st-amedee@cath-va.ch

Tél. 021 647 22 32

# Assemblée Générale de l'association paroissiale de Saint-Amédée Samedi 13 juin 2024 à 19h30 à la salle paroissiale

## Procès-verbal

### 1. Accueil, organisation, prière avec ouverture formelle de l'AG 2024

Florent Décaillet (FD) ouvre la séance à 19h30, accueille les participants et donne la parole à l'abbé Godfroy Kouegan pour une prière. Puis il demande si l'assemblée des participants a des questions sur l'ordre du jour ?

Les scrutatrices pour les votations seront Anne-Marie Bolinger et Catherine Balmer, que le Président remercie.

Aucune question n'étant posée, l'ordre du jour est déclaré accepté.

### 2. Approbation des considérants de l'AG 2023

Florent Décaillet demande s'il y a des commentaires ou questions sur le procès-verbal de l'AG 2023 ?

Aucune question, ni commentaire n'étant apportés, des remerciements sont faits à son auteure et la question est posée à l'assemblée concernant l'approbation du PV ?

Le PV de AG 2023 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

### 3. Rapport annuel du Conseil de paroisse

Florent Décaillet : en 2023, tout un travail a été fait au niveau des deux Conseils pour œuvrer à la cohésion de la paroisse et donner l'envie de venir ou de revenir à St-Amédée. Les points travaillés sont la communion et le partage. Des signes tangibles de ce travail sont visibles, notamment par le fait que le nombre de paroissiens participant à la messe est en hausse. Le nombre de personnes qui s'adresse à la paroisse, ainsi qu'aux autres dicastères est également en hausse, de même que le nombre de pèlerins ne cesse d'augmenter. Il faut relever à cet

égard que les deux chemins (St-Jacques de Compostelle et Via Francigena vers Rome) se croisent à Lausanne, ce qui en fait un point unique.

Lors de la précédente AG, le CP avait déjà mentionné qu'il adoptait la politique des petits pas. En 2023, des défis importants ont été relevés. Notons tout d'abord l'accueil de l'abbé Godfroy, afin que la transition se fasse dans les meilleures conditions. L'abbé Godfroy a d'abord souhaité suivre la lignée de l'abbé Joseph. Il a très bien fait les choses et Florent remercie l'abbé Godfroy.

En 2023, la paroisse a souhaité garder un lien avec la FEDEC, et notamment avec Michel Racloz, qui a lui-même passé sa jeunesse au sein de la paroisse St-Amédée. Nous lui sommes très reconnaissants d'avoir fait en sorte que l'on ait un prêtre à la suite du départ de l'abbé Joseph. Michel Racloz était aussi présent à la kermesse.

En ce qui concerne les finances, nous avons rencontré quelques soucis pour les comptes 2022 avec la fiduciaire et les travaux ont de ce fait pris un peu de retard. Les finances ont été reprises par Bernard Debély, afin de rétablir la confiance mise à mal vis-à-vis de la ville de Lausanne, car les chiffres avaient été livrés en retard par la fiduciaire. Florent en profite pour remercier Bernard d'avoir rétabli la situation, pour la bonne qualité du travail fourni et pour la relation de confiance retrouvée avec la ville de Lausanne.

Florent remercie également toutes les personnes qui de près ou de loin travaillent pour St-Amédée : les employés, les bénévoles, le Conseil de communauté, le Conseil de paroisse, car le travail de chacun permet une cohésion et un bien vivre ensemble et permet à St-Amédée d'être une paroisse vivante.

Entre autres travaux réalisés en 2023, citons le relevage de l'orgue, qui n'avait plus été fait depuis 25 ans !

La rénovation de l'appartement du curé a également été effectuée.

Nous avons aussi procédé à des réflexions et démarches liées à l'efficacité énergétique. Il faut se rendre compte que l'on doit chauffer un « cube ». Des questions se posent donc actuellement à cet égard, car il en va de l'équilibre budgétaire de la paroisse.

Le Conseil de paroisse s'est également penché sur les aspects concernant le mobilier liturgique, qui seront développés ultérieurement.

Les priorités pour 2024 seront :

Poursuivre dans la dynamique positive de la paroisse, car les efforts réalisés portent leurs fruits. Poursuivre l'analyse et les démarches au niveau de l'efficacité énergétique.

Florent remercie aussi Monsieur Daniel Thomas qui a pris sa retraite et informe qu'un nouveau candidat au poste d'organiste à Cugy est à l'étude.

#### 4. Comptes de l'exercice 2023

Bernard Debély prend la parole et commente les tableaux mis à disposition (cf ci-dessous)

<b>PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-AMEDEE</b>			
<b>Comptes d'exploitation comparés des exercices 2023 et 2022 et budget 2024</b>			
	<b>Comptes 2023 CHF</b>	<b>Comptes 2022 CHF</b>	<b>Budget 2024 CHF</b>
<b>PRODUITS</b>			
Subvention Fédération (FEDEC)	30 483,00	24 048,80	30 400,00
Subvention des communes	86 389,75	104 929,40	85 000,00
Quêtes obligatoires	11 591,56	8 892,80	11 500,00
Contributions des paroissiens	35 097,79	36 353,06	35 000,00
Contribution catéchisme	5 030,00	1 510,00	5 000,00
Vente	6 413,73	7 162,00	6 500,00
Dons et legs	0,00	2 579,25	0,00
Kermesse	19 476,95	15 694,64	20 000,00
Location	14 590,00	7 970,20	15 000,00
Contribution curé	8 000,00	9 600,00	9 600,00
Autres activités	2 281,76	1 761,03	1 000,00
Autres produits	37 141,00	37 141,00	37 000,00
Produits financiers	2 215,88	45,80	2 000,00
<b>Total des PRODUITS</b>	<b>258 711,42</b>	<b>257 687,98</b>	<b>258 000,00</b>
<b>CHARGES</b>			
Salaires	118 326,25	102 046,78	116 500,00
AVS/AI/APG	10 975,50	15 577,40	11 000,00
Allocations familiales	0,00	2 700,00	0,00
LPP et risque vie	9 636,35	17 029,35	9 600,00
LAA et PdG (maladie)	4 111,55	4 946,45	4 100,00
Indemnité prêtre remplaçant	0,00	3 000,00	1 200,00
<b>Total charges de personnel</b>	<b>143 049,65</b>	<b>145 299,98</b>	<b>142 400,00</b>
Charges bâtiments et immeubles	69 578,35	82 663,80	60 000,00
Charges d'administration	11 220,30	14 955,55	13 000,00
Abonnements et cotisations	75,09	458,00	300,00
Publications	7 521,90	11 164,75	7 000,00
Frais personnes externe (conseils)	3 502,50	8 068,25	4 000,00
Frais liés à la catéchèse	0,00	8 855,91	8 900,00
Achats pour vente	2 118,80	(250,32)	2 000,00
Frais de culte	13 176,45	3 838,17	12 000,00
Quêtes versées (obligatoires)	11 591,56	8 828,31	11 500,00
Charges financières	388,57	297,24	400,00
Amortissements	6 070,13	325,00	6 000,00
<b>Total charges opérationnelles</b>	<b>125 243,65</b>	<b>139 204,66</b>	<b>125 100,00</b>
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	514,47	0,00
<b>Total charges et produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>	<b>514,47</b>	<b>0,00</b>
Dissolution provision entretien immeuble	0,00	(20 000,00)	0,00
Charges exercices antérieurs	(19 951,00)	(2,10)	0,00
<b>Perte globale</b>	<b>(29 532,88)</b>	<b>(7 333,23)</b>	<b>(9 500,00)</b>
<b>Perte opérationnelle</b>	<b>(9 581,88)</b>	<b>(26 818,76)</b>	<b>(9 500,00)</b>

2023 n'a pas été une excellente année, car nous avons rencontré des problèmes avec la fiduciaire, qui n'a pas provisionné des charges. La subvention de la FEDEC a augmenté et St-Amédée s'en sort gagnante (ce qui n'est pas le cas de toutes les paroisses). Les subventions des communes sont fonction des charges. En 2023, il y a une erreur concernant la rubrique catéchisme, mais Bernard n'a pas réussi à obtenir les chiffres réels. Le montant des locations a doublé par rapport à 2022. En ce qui concerne la rubrique des « charges », il y a des erreurs inexplicables en 2022, notamment les « charges de personnel ».

Bernard Debély demande à l'assemblée s'il y a des questions concernant les comptes de l'exercice 2023 ?

Aucune question n'étant formulée, il passe à la présentation du bilan :

<b>PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-AMEDEE</b>		
<b>Bilans comparés aux 31 décembre 2023 et 2022</b>		
	<b>Comptes 2023 CHF</b>	<b>Comptes 2022 CHF</b>
<b>ACTIF</b>		
<i>Actifs circulants</i>		
Liquidités	66 614,32	66 940,88
Comptes à court terme	339 686,13	393 139,71
Titres	200,00	200,00
Créances	603,06	0,00
Stock	1 192,00	10 579,30
Actifs de régularisation	99 183,63	92 129,20
<i>Actifs immobilisés</i>		
Immobilisations meubles	17 200,00	976,78
Immobilisations immeubles	<u>1 549 402,00</u>	<u>1 549 402,00</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b><u>2 074 081,14</u></b>	<b><u>2 113 367,87</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		
Dettes à court terme	32 663,25	27 974,56
Passifs de régularisation	4 150,00	2 592,54
<i>Capitaux étrangers à long terme</i>		
Prêt de la Fédération	749 000,00	764 000,00
Prêt de la paroisse du Sacré-Cœur	62 000,00	63 000,00
Fonds des messes fondées	0,00	0,00
<i>Capital des Fonds</i>		
Provision entretien immeuble	180 000,00	180 000,00
Fonds mobilier liturgique	35 000,00	35 000,00
Fonds Godelieva Callebaut del Bosque	35 000,00	35 000,00
Fonds centre paroissial	102 000,00	102 000,00
<i>Capital de l'Organisation</i>		
Capital	903 800,77	911 134,00
Perte de l'exercice	<u>(29 532,88)</u>	<u>(7 333,23)</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>2 074 081,14</u></b>	<b><u>2 113 367,87</u></b>

Commentaires : Au niveau des liquidités la situation est bonne.

En ce qui concerne la rubrique « dettes à court terme », le chiffre tient compte de factures provisionnées concernant 2023, payées en 2024.

Bernard demande à l'assemblée s'il y a des questions ?

Aucune question n'étant posée, il passe à la lecture du rapport des vérificateurs :

Gérard Lambiel  
Pierrefleur 64  
1004 Lausanne

Alain Huguet  
Avenue d'Ouchy 37  
1006 Lausanne

## RAPPORT DE VERIFICATION

En notre qualité de contrôleurs des comptes, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de **LA PAROISSE SAINT-AMEDEE DE LAUSANNE** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de paroisse, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages.

Selon notre appréciation, le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité, et les postes de l'état de la fortune sociale sont dûment certifiés par des justificatifs appropriés.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant, pour l'exercice 2023, un excédent de charges de **CHF 29'532.88**.

Cet excédent de charges a été viré au compte capital. Ainsi, au 31 décembre 2023, le capital de la Paroisse Saint-Amédée de Lausanne s'élève à **CHF 874'267.89**.

Lausanne, le 1er mai 2024

Gérard Lambiel  
Expert-comptable diplômé



Alain Huguet



Florent Décaillet demande à l'assemblée si elle approuve le rapport de vérification des comptes ?

Olivier B fait alors remarquer que la situation est inquiétante, car le capital, c'est ce qui est immuable (terrain + bâtiment), on ne peut les vendre, or les pertes opérationnelles s'accumulent d'année en année.

Florent fait remarquer qu'on reste dans une situation de déficit structurel, mais que cette réflexion, le CP la partage aussi. La pire année a été 2022 au niveau de la marge de manœuvre de la paroisse. Pour dégager des revenus supplémentaires, puisque les charges sont fixes, pour progresser, les choses doivent se faire petit à petit.

Olivier B. demande si l'augmentation de la subvention la FEDEC est liée à nos difficultés ?

Bernard : non, cette augmentation est liée au nombre de paroissiens inscrits par paroisse.

Olivier B fait remarquer qu'il faut insister sur la déclaration d'appartenance religieuse. Il remarque aussi que la paroisse a des liquidités et que cela représente une soupape de sécurité.

Les questions à ce sujet étant épuisées, Florent Décaillet demande à l'assemblée si elle approuve les comptes de l'exercice 2023 ?

Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité, pas d'abstention, ni refus.

Florent remercie Bernard pour le travail accompli et demande à l'assemblée si elle donne décharge au CP ?

Décharge est donnée au CP à l'unanimité.

## **5. Budget 2024 - Présentation et approbation**

Bernard reprend la parole :

Jusqu'à présent, le CP a toujours présenté un budget équilibré, mais il est important de montrer que notre situation est difficile et qu'il faut trouver d'autres sources de recettes. Il y a des frais incompressibles comme les salaires, et les charges, quant à elles, augmentent. Les charges d'immeubles ne sont pour l'instant pas trop importantes, mais elles risquent de devenir plus lourdes. La kermesse est toujours un revenu important et Bernard saisit l'occasion de remercier toute l'équipe de bénévoles. Les locations sont en hausses. On arrive donc à une perte budgétisée de 9500.- Frs, que l'on va essayer de combler. L'assemblée a-t-elle des questions ?

Aucune question n'est posée.

Le budget est donc approuvé à l'unanimité.

## **6. Démission d'un membre du Conseil de Paroisse et mutations au sein du Conseil de Communauté**

Florent Décaillet reprend la parole et annonce qu'il se retire de la présidence et qu'il quitte le Conseil de paroisse. Il précise que cette décision fait suite à des aspects d'ordre personnel.

Grégoire Seigneur informe qu'il n'y a pas de démission du côté de Conseil de communauté.

#### 7. Élection statutaire de l'organe de vérification des comptes 2024

Bernard informe que Gérard Lambiel est d'accord de reconduire cette mission cette année et qu'en l'absence de volontaire dans l'assemblée, il va demander à Alain Huguet s'il peut également à nouveau procéder à la vérification des comptes cette année. Nous aurions donc les 2 mêmes vérificateurs. L'assemblée est-elle d'accord ?  
L'assemblée approuve à l'unanimité.

Florent remercie les vérificateurs de comptes et précise encore qu'ils le font à titre gracieux pour la paroisse.

#### 8. Échos du Conseil de Communauté

Grégoire Seigneur prend la parole et énonce les faits marquants pour 2023 :

Tout d'abord l'arrivée de l'abbé Godfroy qui s'est « fondu dans le moule de l'abbé Joseph ». Puis l'arrivée de 2 nouvelles personnes au sein du Conseil de communauté : Béatrice Vaucher et Franck Kadio, que Grégoire remercie.

Il propose au sein de Conseil de communauté une présidence « tournante », afin de pouvoir mieux répondre aux paroissiens, étant donné qu'il est lui-même souvent très occupé à l'extérieur.

Il relève également une belle vivacité de l'équipe de catéchistes, notamment une belle synergie entre les messes des familles et le catéchisme, ça bouge et c'est sympa.

La paroisse est aussi le centre vaudois pour la *prière des mères* mensuelle.

Le Conseil de communauté souhaiterait aussi publier plus d'articles pour les journaux locaux à l'avenir.

Enfin, le Conseil est toujours à la recherche de bonnes volontés, parlez-en autour de vous !

#### 9. « Le mot du curé »

Messieurs les Présidents et membres des deux Conseils de Paroisse et de Communauté, Chers Florent et Grégoire,

Vous tous, Sœurs et Frères paroissiennes et paroissiens,

Avant tout, je tiens à remercier Dieu qui permet à chacun (e) d'entre nous d'être présent à l'heure de ce bilan et perspective pour l'avenir de notre paroisse.

En prenant la parole en ce moment, permettez que j'exprime aussi ma joie pour l'accueil chaleureux dont j'ai été l'objet depuis mon arrivée au milieu de vous en septembre dernier (2023).

En cette fin de ma première année pastorale chez vous et avec vous, mon souhait est de vous partager un aperçu de quelques activités, réalisations et défis de notre paroisse. Ce petit rapport ou bilan a pour but de rendre compte de l'œuvre accomplie, de remercier le Seigneur et toutes celles et ceux qui ont contribué à notre mission commune et préparer ensemble le chemin pour l'année à venir. Ce qui s'est déjà dit précédemment d'ailleurs.

St Pierre affirmait dans sa 1<sup>ère</sup> Lettre, 1 Pierre 4,10 : « *Chacun de vous a reçu un don particulier, employez-le au service des autres, en bons intendants de la grâce de Dieu sous toutes ses formes* ».

C'est dans cette perspective que j'ai vécu cette année. Me mettre au service simplement avec ce qui fait ma particularité.

Je vais articuler mon propos en 3 petits points :

1. Les activités liturgiques et sacramentelles
2. Formation et Éducation, Activités Pastorales et Caritatives
3. Projets à Venir et Objectifs

### **1. Activités liturgiques et sacramentelles**

Au cours de cette première année pastorale vécue ensemble, du 1<sup>er</sup> septembre à ce jour, 13 juin, notre paroisse a célébré de nombreux événements liturgiques et des sacrements et sacramentaux :

- Les Messes dominicales et celles en semaine ont toujours été assurées, sauf durant certains jours d'absence pour diverses raisons pastorales. Quelques statistiques :
- 07 petits-enfants ont reçu le baptême ;
- 15 de nos jeunes ont fait leurs Premières Communions ;
- 08 ont été confirmés ;
- 04 futurs mariés ont été accompagnés dans la préparation ;
- 08 Funérailles ou absoutes ont été célébrés ;

### **2. Formation et éducation, Activités pastorales et caritatives**

Nous avons mis un accent particulier sur la formation spirituelle à travers les éditos dans chaque feuille dominicale et dans nos homélies. Cela demande du temps et de l'attention.

Pour l'éducation religieuse, je peux dire que :

- Les responsables de **la Catéchèse** des enfants et des adultes ont continué courageusement leur engagement ;
- Les différents Groupes : Éveil à la foi, servants de messe et de communauté, des lecteurs et lectrices (des trois lieux de culte), l'équipe d'animation des messes des familles, les Ministres extraordinaires de la Sainte Communion, le Comité kermesse, le groupe du Chapelet de Bellevaux, le café de l'amitié, le groupe d'accueil des

pèlerins ainsi que les membres de la Vie Montante ont tenu régulièrement leur activités.

Nos efforts pour servir l'ensemble de la communauté ont inclus diverses activités pastorales et caritatives :

- Visites aux malades et aux personnes âgées. Je dois avouer que je n'ai pas pu me rendre totalement disponible pour aller chez tous ceux et celles que l'abbé Joseph visitait et à qui il apportait la communion.
- Dans le souci d'insuffler une attention fraternelle et communautaire à nos célébrations, nous avons instauré à la fin des messes dominicales, la bénédiction des frères et sœurs qui ont célébré un anniversaire durant la semaine ou durant le mois.
- Sur demande, nos Sœurs Missionnaires de la Charité de Mère Teresa, assurent les chants de la messe en semaine quand elles sont présentes.
- Durant le temps du Carême, nous avons proposé la célébration du Chemin de Croix tous les vendredis, qui a vu la participation d'une quinzaine ou vingtaine de paroissiens chaque fois.
- L'adoration du Très Saint Sacrement et la célébration de la Prière des Vêpres tous les jeudis, est devenue aussi une réalité, même si elle ne connaît pas encore l'affluence que cette dévotion mériterait. J'ai offert un temps pour les confessions sur rendez-vous après la messe en semaine ou les jeudis durant la 1<sup>ère</sup> heure d'adoration.

### **3. Projets à Venir et Objectifs**

En regardant vers l'avenir, le désir est que notre communauté continue de grandir, même si c'est à travers de petits pas, de petites réalisations :

Dans les projets, il y a toute la question du réaménagement intérieur de notre Eglise et donc le renouvellement du mobilier liturgique, ce qui est très important pour moi, dans la ligne de la dignité et du respect du Dieu que nous célébrons.

Il nous faut tenir à l'esprit le besoin de trouver plus de bénévoles qui acceptent de s'engager dans différents secteurs de la vie de notre communauté, pour assurer la relève. « *Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Christ* ». (Galates 6,2)

### **4. Conclusion**

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la vie de notre paroisse cette année – Les membres des deux conseils ; les différents groupes ;

- Nos Sœurs Missionnaires de la Charité pour leur apport et la part active qu'elles déploient chaque semaine, dans la pastorale de proximité, d'assistance et d'accompagnement de tous les nécessiteux du territoire paroissiale et au-delà...

Je remercie également :

- Les membres de l'Équipe pastorale de l'Unité Pastorale N.-D. ;

- La secrétaire, Mme Stéphanie pour son efficacité et collaboration ;
- Tous les bénévoles ;
- Chaque paroissien (ne) : pour la fidélité et l'engagement à faire communauté en marche vers le Royaume.

Je ne saurais terminer sans me tourner vers Dieu pour toutes les bénédictions reçues. Prions pour que l'année qui s'ouvrira devant nous en septembre prochain, soit encore plus fructueuse. Que notre paroisse continue d'être un lieu de foi, d'espérance et de charité pour tous et pour la gloire de Dieu et notre propre salut.

Mes frères, mes sœurs, « *Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux* ».

(Matthieu 5,16)

Je vous remercie tous.

**Abbé Godfroy KOUEGAN**, Curé Saint Amédée, le 13.06.2024

#### **10. Divers et clôture de l'AG 2024**

Florent reprend la parole pour informer que le Conseil de paroisse est aussi à la recherche de membres pour le renforcer.

Bernard informe encore qu'une délégation du Conseil de paroisse s'est rendue à Fribourg, afin de voir le mobilier liturgique proposé par une chapelle de l'Unité Pastorale du Grand Fribourg qui a récemment dû fermer ses portes. Il faut encore le feu vert de la Commission d'art sacré. Le CP reviendra donc vers vous lors d'une Assemblée Générale extraordinaire, en automne, avec une présentation de variants et de photos.

Monique K. fait remarquer qu'elle est depuis 7 ans à St-Amédée et qu'elle trouve cette église dans la ligne évangélique, simple, humble et vivante. Elle est dans la simplicité voulue par l'évangile et ne voit pas la nécessité de changer le mobilier.

Anne-Marie B. prend à son tour la parole et remarque qu'il serait intéressant de savoir qui dans l'assemblée partage cette opinion. Elle la partage, précise-t-elle, également en regard des soucis financiers exprimés précédemment par le CP.

Florent Décaillet souhaite clarifier les choses, en précisant qu'il s'agirait de mobilier donné, suite à la fermeture d'un lieu de culte. On reste dans la simplicité, mais comme cela nous a été offert, on se propose de regarder. Par ailleurs, il faut aussi tenir compte des remarques et des recommandations de l'abbé Godfroy. Notamment, la question de savoir si l'autel a été consacré. Cette question n'a pas de réponse claire en l'état.

L'abbé Godfroy précise que normalement, l'autel doit être en pierre et si ce n'est pas le cas, alors on consacre une pierre qu'on place sur l'autel. Mais il n'y a pas non plus de pierre à St-Amédée.

Anne-Marie B. dit que c'est le genre de subtilités dans lesquelles elle peine à entrer...

Yvonne P. demande à l'abbé Godfroy de préciser les changements qu'il désire.

L'abbé Godfroy répond qu'il ne s'agit pas de son désir, mais qu'il y a des normes qui régissent les églises. L'autel doit être consacré et doit contenir des reliques consacrées insérées. Mais si les moyens manquent, on fera avec...

Jeanine-Claude B. fait remarquer qu'elle fait partie de cette paroisse depuis des décennies et que comme sacristine elle constate que lorsque l'on voit l'autel sans la nappe, c'est pas terrible...

Carme demande quels autres changements interviendraient en plus de l'autel ?

L'abbé Godfroy précise qu'il faudrait également un ambon. Ceux que l'on a à St-Amédée, sont deux pupitres, mais nous n'avons pas d'ambon. Le lecteur « entre » dans l'ambon. Et enfin, il nous faudrait un siège de présidence.

Yvonne fait remarquer que cela est d'importance au niveau du sens que ce mobilier revêt.

Florent précise encore que le mobilier proposé est gratuit. Par ailleurs, St-Amédée a reçu une donation de 35'000.- Frs, et que la donatrice souhaitait que cette somme soit affectée au mobilier liturgique. Il est donc important de respecter la volonté de la défunte. Et pour l'instant, nous parlons de démarches, pas de décision.

Catherine B. se dit ouverte à être surprise en automne.

Olivier B. quant à lui salue la transparence du CP sur ce point, et de ne pas mettre les paroissiens devant le fait accompli en automne.

Anne-Marie B fait remarquer que le leg de 35'000.- Frs change la donne au niveau financier.

Monique C. demande encore si la rubrique « indemnité de remplacement » signifie que l'on aura un prêtre cet été ?

Bernard : non pas de prêtre cet été. Pendant les vacances de l'abbé Godfroy, c'est le père Cornet avec l'abbé Bizimana qui le remplaceront. Le montant au budget pour « prêtre remplaçant » est prévu si notre curé doit faire appel à un prêtre extérieur suite à une absence d'un ou deux jours.

Bernard remercie encore une fois Florent au nom des CP et CC pour le travail accompli durant sa présidence et termine en lui adressant un discours de remerciement.

Florent clôt la séance à 21h12 et invite l'assemblée à un apéritif et un verre de l'amitié.

~~~~~

B. Debély, répondant paroisse

S. Baldisserotto, secrétaire pastorale